

Agenda

retrouvez tous
les événements
de la semaine
en pages loisirs

Infos pratiques**BALLANCOURT-SUR-ESSONNE**

Union des décorés du Travail
Samedi 23 janvier à 12h à la
salle Varache.

• Inscr. 01.64.93.35.06.

VERT-LE-PETIT**Festival C'est du Live**

2 concerts exceptionnels
samedi 23 à 20h avec Jil
Caplan et La Grande Sophie.

Vœux**CHEVANNES**

Samedi 23 janvier à 18h30 à la
salle polyvalente.

VERT-LE-PETIT

Samedi 23 janvier à 11h30 au
gymnase R.-Bambuck.

CHEVANNES

Refus unanime des élus du Sud Essonne contre l'aire de grand passage

Les 250 caravanes ne s'installeront ni à Chevannes ni ailleurs sur le secteur 5 !

L'année 2016 sera sans conteste l'année de la solidarité entre tous les élus du Sud Essonne contre l'implantation d'une aire de grand passage. Parmi ces élus, le député Franck Marlin, les maires de Chevannes Jacques Joffroy, Chamarande Marie-Hélène Jolivet-Beal et Mauchamps Christine Dubois, co-signataires d'une pétition qui, en quelques jours seulement, a déjà recueilli 597 signatures. Patrick Imbert, président de la Communauté de communes du Val d'Essonne, a lui aussi mobilisé les maires des 21 communes et les élus du conseil communautaire pour voter une motion à l'unanimité s'opposant à cette installation. Et, mercredi 13 janvier, ce sont

les conseillers de Chevannes réunis en conseil municipal extraordinaire qui, à leur tour, ont voté catégoriquement contre cette création, en présence de plus de 200 personnes. Les élus sont très en colère contre ce projet de l'Etat. D'abord parce que, depuis 2010, la commune, entourée de la CCVE, du Conseil départemental, du PNR, d'Essonne Nature Environnement, de Chevannes Patrimoine Environnement, travaille sur un véritable projet de reconversion de ce terrain de 110 hectares appartenant à la Direction générale de l'aviation civile. Avec la création d'une aire de grand passage de 5 hectares par la Préfecture, ce sont 4 porteurs de projets qui avaient



Jacques Joffroy, maire, avec Patrick Imbert à ses côtés.

été validés — le maraîchage biologique avec une Amap, un élevage d'ovins, un élevage canin, un élevage de poules pondeuses et de poules de chair en plein air sur les 95 hectares restants — qui s'envolent. Le maire de Chevannes Jacques Joffroy a rappelé que le site

n'offre ni assainissement ni réseaux ni voiries et est totalement inadapté pour l'accueil de 250 caravanes, soit jusqu'à 1 000 personnes et 500 véhicules. A l'initiative de Jean-Philippe Dugoin-Clément et de Stéphane Beaudet, un courrier cosigné par les 13 conseillers

régionaux d'Ile-de-France, a été envoyé au préfet. Patrick Imbert a rappelé que ce projet était incohérent sur le plan environnemental, urbanistique et que les présidents d'intercommunalités du secteur 5 ainsi que les maires « parlaient d'une seule et même voix en disant à l'Etat : "votre projet, on n'en veut pas, c'est un non non négociable" ».

Le collectif chevannais, indépendant des élus, a été créé et agira dans l'intérêt de la commune et des communes de proximité et de la CCVE.

■ B.K.

<http://www.mesopinions.com/petition/politique/aire-grand-passage-chevannes-etampes/17694>

CHAMPCUEIL

La Douce Tradition rejoint la Charte Mangeons Local en IDF